# Cahier des Spécifications Fonctionnelles Détaillées (Gestion des rendez-vous)

# 1. Contexte et objectifs

La Banque X dispose de plusieurs agences réparties sur le territoire. Actuellement, la gestion des rendez-vous (clients, conseillers, services spécialisés) est effectuée de manière dispersée dans chaque agence.

L'objectif est de mettre en place une solution centralisée de gestion des rendez-vous pour :

- Uniformiser le processus de prise de rendez-vous entre agences.
- Centraliser et sécuriser les informations liées aux rendez-vous.
- Faciliter l'accès aux services bancaires pour les clients (prise de rendezvous en ligne, confirmation, suivi).
- Optimiser l'organisation interne (planification des conseillers, disponibilité des services).
- Fournir une vue hiérarchique et organisationnelle des rendez-vous (par agence, par conseiller, par service).
- Répondre aux exigences réglementaires (traçabilité, protection des données clients).

#### 2. Périmètre fonctionnel

#### 2.1 Gestion des rendez-vous

- Création, modification et suppression des rendez-vous (CRUD).
- Replanification et annulation avec notification client/conseiller.

## 2.2 Définition des calendriers et disponibilités

• Paramétrage des horaires d'ouverture des agences.

- Gestion des disponibilités des collaborateurs (plages horaires, absences, congés).
- Affectation des collaborateurs aux responsabilités spécifiques (ex. : responsable caisse assignable à une demande de crédit).

#### 2.3 Recherche avancée

- Recherche par client, agence, collaborateur ou type de service.
- Filtres par date, statut du rendez-vous (confirmé, annulé, en attente).
- Consultation rapide de l'historique des rendez-vous d'un client.

#### 2.4 Organisation et supervision

- Vue globale des rendez-vous par agence et par collaborateur.
- Suivi de la charge de travail (nombre de rendez-vous par jour/semaine).
- Statistiques de performance (taux d'annulation, taux de replanification).

# 3. Exigences non fonctionnelles

- **Performance** : réponse < 2 secondes pour une recherche dans un annuaire de 50 000 utilisateurs.
- **Disponibilité**: 99,9% avec redondance géographique.
- Scalabilité: extensible jusqu'à 200 agences et 200 000 utilisateurs.
- Interopérabilité: compatibilité LDAP, Active Directory, SAML, OpenID Connect.
- Sécurité : chiffrement TLS, stockage chiffré des mots de passe (hash + sel).

## 4. Utilisateurs cibles

- Administrateurs IT (gestion centralisée).
- Responsables d'agence (gestion locale limitée).
- Employés (accès à leurs données personnelles, self-service mot de passe).
- Auditeurs internes (consultation des journaux de sécurité).

#### 5. Interfaces attendues

- Portail web: consultation, gestion, organigramme.
- Interface admin : création / gestion avancée des comptes et ressources.
- API sécurisée : intégration avec applications bancaires (ex : core banking, messagerie).

#### 6. Contraintes

- Conformité réglementaire bancaire et RGPD.
- Données hébergées dans les datacenters sécurisés de la banque.
- Haute disponibilité (cluster, réplication multi-sites).

#### 7. Livrables

- Cahier des charges technique.
- Maquette du portail web.
- Déploiement pilote (1 région, 10 agences).
- Documentation utilisateur et administrateur.
- Plan de formation.

## 8. Entités

#### 1. Employé

- Identité : Employeld , nom, prénom, email, téléphone.
- Rôle / fonction : conseiller, responsable caisse, directeur d'agence...
- Disponibilités : calendrier de travail, absences, congés.
- Relation : peut être assigné à un rendez-vous selon ses responsabilités.

## 2. Type de rendez-vous

- TypeRdvid, libellé (ex. ouverture de compte, demande de crédit, gestion d'épargne, assurance...).
- Durée moyenne prévue.

Contraintes (ex. : nécessite un responsable caisse).

#### 3. Demandeur de rendez-vous (Client)

- Clientld, nom, prénom, email, téléphone.
- Historique des rendez-vous passés.
- Peut faire une ou plusieurs demandes de rendez-vous.

#### 4. Rendez-vous

- Rdvld, date, heure, durée.
- Statut : planifié, confirmé, annulé, reprogrammé.
- Lieu : agence, guichet, salle de réunion.
- Relations:
  - relié à un client (demandeur),
  - relié à un employé (ou plusieurs si besoin),
  - relié à un type de rendez-vous.

# 9. Règles de gestion de l'annuaire bancaire

## 1. Création et planification des rendez-vous

- Un rendez-vous doit toujours être associé à un client (demandeur).
- Un rendez-vous **doit être affecté à au moins un employé** (conseiller, responsable caisse, etc.).
- La durée d'un rendez-vous est définie par le type de rendez-vous (modifiable si nécessaire par l'employé).
- Un rendez-vous ne peut être créé que si un créneau horaire disponible existe dans le calendrier de l'employé concerné.

# 2. Gestion des disponibilités

- Chaque employé dispose d'un calendrier indiquant ses plages de travail et ses absences.
- Un employé ne peut pas avoir deux rendez-vous qui se chevauchent.

• Un employé ne peut être assigné qu'aux types de rendez-vous correspondant à ses **responsabilités** (ex. : seul un responsable caisse peut traiter une demande de crédit).

#### 3. Statuts des rendez-vous

- Un rendez-vous peut avoir les statuts : En attente, Confirmé, Annulé,
  Reprogrammé, Terminé.
- Une annulation doit être notifiée au client et à l'employé.
- Un rendez-vous reprogrammé conserve un lien avec la demande initiale pour assurer la traçabilité.

#### 4. Recherche et consultation

- La recherche avancée doit permettre de filtrer par client, employé, agence,
  type de rendez-vous, date, statut.
- L'historique des rendez-vous d'un client doit rester **consultable pendant une durée définie** (ex. : 5 ans pour conformité bancaire).

### 5. Contraintes organisationnelles

- Chaque agence définit ses propres horaires d'ouverture (impactant les plages disponibles).
- Un client peut avoir un nombre limité de rendez-vous **simultanément planifiés** (ex. : pas plus de 3 actifs à la fois).
- Les rendez-vous sensibles (crédit, investissement) doivent être validés par un employé habilité avant confirmation.

#### 6. Notifications & communication

- Tout rendez-vous créé, annulé ou reprogrammé doit déclencher une notification (SMS, email).
- Un rappel automatique doit être envoyé au client avant le rendez-vous (ex. 24h avant).

# 7. Gestion des pannes

• Si un employé est absent (maladie, congé), ses rendez-vous doivent être **réaffectés automatiquement** à un autre employé disponible.

- Les rendez-vous annulés par la banque doivent donner lieu à une proposition automatique de replanification.
- Un client "non venu" (no-show) doit être enregistré pour statistiques.